



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARDI 20 JANVIER 2026

PRÉSENTS POUR LA VILLE : Elyes Nefzaoui (Elu de quartier), Nara Anhorn (Responsable centre social), Zoe Perrott-White (Gestion Urbaine de Proximité)
INVITÉ : Sébastien Jolis, Directeur Général d'Est Ensemble Habitat (EEH).
ABSENTE EXCUSÉE : Pascale Sauvage (Collectif d'Animation)

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 38

PARKINGS/STATIONNEMENT :

A la suite de la réunion que le collectif d'animation du conseil de quartier a eu le 26 Novembre avec Monsieur Gueguen Président d'Est Ensemble Habitat, Monsieur Jolis Directeur Général a accepté de venir faire un point sur la question des parkings appartenant ou gérés par EEH.

Concernant les **parkings EG6 et EG9** des travaux sont, soit en cours ou vont commencer. Eclairage, remise en état et renforcement des portes piétons et portes basculantes, installation de caméras, contrats avec une société d'entretien sont programmés. Les locataires de ces parkings vont recevoir dans les prochaines semaines une communication. Ces différents travaux devraient améliorer la sécurité des parkings.

Concernant le **parking EG1** où un incendie a eu lieu fin novembre, les expertises et contre-expertises sont en cours, les délais sont longs. Rien ne peut être fait avant que toutes les procédures soient terminées. Ensuite en fonction des rapports, des travaux pourront être engagés. Les locataires en seront informés. Des habitants demandent pourquoi l'accès et le stationnement de ce parking sont toujours possibles vu son état, des places auraient même été relouées.

Monsieur Jolis précise qu'il avait demandé suite à l'incendie, qu'il y ait une suspension du quittancement aux locataires ayant un contrat de location dans ce parking. Si des locataires ont été facturés, il s'engage à ce que les sommes réclamées leur soient remboursées.

Concernant le **parking EG2**, fermé depuis de nombreuses années et qui devait être démoli, plusieurs personnes demandent une nouvelle fois sa réouverture même à titre provisoire.

Réponse de Monsieur Jolis : L'avenir de ce parking va dépendre des décisions de l'ANRU, d'Est Ensemble, de la ville et des bailleurs, dans le futur « Plan Guide » qui présentera les futurs aménagements du quartier dans le cadre de la rénovation urbaine. Nous devrions avoir connaissance de ce plan guide d'ici quelques mois.

D'autre part, Mr Jolis rappelle que les parkings repris par EEH, suite à la mise en liquidation judiciaire de l'AFUL, étaient en très mauvais état, du fait d'un manque d'entretien et d'investissement. Il souligne également que certaines dégradations sont dues à du vandalisme.

Un habitant qui loue un box demande pourquoi certains tarifs ont été augmentés avant la rénovation des parkings.

Concernant le stationnement en général, Monsieur Jolis précise qu'il ne peut répondre que sur les parkings d'EEH. Le **parking EG7** vient d'être repris par LOGIREP.

Pour les stationnements extérieurs, plusieurs habitants dénoncent la saturation de l'espace. De nombreuses places sont occupées par des gens extérieurs au quartier (peut-être attiré par la gratuité des rues du secteur). Le soir ou le week-end un nombre important de camions ou camionnettes stationnent sur le quartier.

Le parking dit de l'ancien terrain de boules serait en grande partie occupé par les voitures d'un garage automobile de Bagnolet ou par de la mécanique sauvage. En cœur de la Noue des stationnements sauvages continuent. Une personne dit qu'il faut bien que les employés des chantiers de rénovation se garent. Une autre personne précise que lorsque des voitures sont garées le week-end ou le soir cela ne peut pas être celles des employés. Il faut remettre des éléments pour empêcher ce stationnement sauvage.

Les aménagements futurs du quartier rénové impacteront évidemment le stationnement. Un habitant rappelle que le nombre de places de stationnement prévu pour les futurs 550 logements à construire est de 1,5 places pour 2 appartements dans le logement social et de 1,7 places pour 2 logements dans le logement privé.

LE CLOS FRANÇAIS :

Des habitants profitent de la présence de Monsieur Jolis pour l'interpeller sur la fin du chantier de rénovation du Clos Français. A la fin de cette rénovation des malfaçons ont été constatées donnant lieu à des réserves. Les corrections et la levée des réserves devaient être faites pour fin décembre, cette levée des réserves a été repoussée à fin janvier. Monsieur Jolis précise que des courriers ont été mis dans les boîtes aux lettres. Des habitants disent n'avoir rien reçu et protestent contre les délais trop courts et contre la suppression des permanences permettant aux habitants de s'exprimer. Monsieur Jolis reconnaît que cette rénovation a été difficile et pénible et précise que s'il faut prendre un peu plus de temps qu'annoncé pour la levée des réserves, cela sera fait.

COMPTE RENDU DE LA CELLULE PROPRETÉ DE LA VILLE :

Le 26 Novembre le collectif d'animation a participé à une réunion commune sur la propreté et les espaces verts (cf. compte-rendu du 2/12/2025). Il a été proposé que la Cellule Propreté (qui a lieu 2 fois par mois pour l'ensemble de Montreuil), soit consacrée au secteur de la Noue Le Clos Français. Cette réunion s'est déroulée le 7/01/2026. Considérant qu'il s'agissait d'une réunion interne aux différents services, la demande du collectif d'animation du conseil de quartier d'y participer n'a pas été acceptée. Notre élu local Elyes Nefzaoui propose d'en faire un rapide compte-rendu.

Concernant les PAVE et en particulier ceux à proximité du théâtre de la Noue la question de leur saturation a été posée. A priori il semblerait que ce ne soit pas le cas. Il peut y avoir des bennes bloquées par des sacs trop gros mais cela n'explique pas les déchets déposés à l'extérieur. Concernant leur nettoyage, il est à la charge des bailleurs selon une convention signée en 2019. Un nettoyage « à fond » est prévu une fois par an. La campagne de nettoyage 2025 n'étant pas terminée, des actions sont en cours.

Des PAVE ont été installés rue Joliot Curie au niveau de la passerelle pour remplacer les containers poubelles qui débordaient. Les aménagements de la voirie ont été réalisés pour permettre l'accès des camions de ramassage. Une habitante dit que ces PAVE sont trop hauts.

Concernant les points encombrants, il est régulièrement constaté que leur utilisation n'est pas correcte : des objets ne faisant pas partie de la liste des encombrants (seaux de peinture, sacs de déchets ménagers....) y sont déposés et ne peuvent être ramassés par l'équipe des encombrants d'EEH, les circuits pour ces déchets étant différents. Il faut également se renseigner à qui incombe la responsabilité du nettoyage de ces locaux (EEH ? bailleur ? municipalité ?).

Il est aussi reproché à la nouvelle déchetterie d'être plus sélective dans l'acceptation des dépôts.

Concernant le site Adoma qui revient systématiquement dans le dossier propreté, le gestionnaire d'Adoma a accepté que des poubelles soient installées dans les cuisines de ce foyer. Une campagne de sensibilisation à la propreté aux locataires d'Adoma a été prévue.

Des bornes pour les déchets alimentaires devraient être installées mais l'installation ne pourra se faire qu'après une dératisation du secteur d'Adoma. Elyes Nefzaoui ajoute qu'il est important que chacun des acteurs de la propreté connaisse et remplisse son rôle.

Des habitants regrettent les lenteurs pour remédier à des problèmes signalés pour exemple :

- des plaques de fibrociment au niveau du 47 rue des Clos Français ont été déposées sur le trottoir il y a 2 ou 3 mois ;
- des éclairages ne fonctionnent plus depuis des mois.

Vu le temps consacré aux 2 premiers points de notre ordre du jour, nous remettons les autres points (l'éclairage, la dératisation, les projets pour 2026) au prochain Conseil de Quartier.

Les personnes présentes ont été invitées à partager un moment convivial (financé grâce à une subvention de la ville – service Démocratie Participative) pour commencer l'année 2026.

**PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER :
MARDI 10 FEVRIER 2026 A 20 h
MAISON DE QUARTIER ANNIE FRATELLINI**

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne physique ou morale, nommément citée ou pas.
Et nous nous engageons à le publier.*